

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

### DÉLIBÉRATION n° 2012/02/28-05

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 28 février 2012, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** le Code de l'Éducation,

**Vu** le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences,

**Vu** les statuts de l'Université d'Aix-Marseille, adoptés par l'assemblée constitutive provisoire en sa séance du 14 octobre 2011,

### DÉCIDE :

#### **OBJET : Avancement des enseignants-chercheurs (phase nationale) :**

Les modalités d'examen des dossiers d'avancement des enseignants-chercheurs sont présentées en séance.

Le vote porte sur la désignation des membres de la commission ad hoc issue du conseil d'administration.

Le conseil d'administration approuve la composition de la commission ad hoc suivante:

• Cinq professeurs :

- Marc PENA
- Jean-Paul CAVERNI
- Didier LAUSSEL
- Jean-Paul MOATTI
- Michel PROVANSAL

• Cinq maîtres de conférences :

- Jean-Philippe AGRESTI
- Laurence FERAY
- Claude FIORE
- Nicolas MORALES
- Agnès TREBUCHON

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité moins 3 abstentions.**

Membres en exercice : 30  
Quorum : 15  
Présents et représentés : 29

Fait à Marseille, le 28 février 2012

  
YVON BERLAND  
Président de l'Université d'Aix-Marseille

